

BLA BLA



Parution le 11 avril 2019

Mesdames/ Messieurs

Veillez prendre note que pour alléger notre tâche, dorénavant seules les grandes lignes du procès-verbal seront inscrites dans le journal le BLA-BLA.

Le procès-verbal est inscrit sur le site de la municipalité : www.saints-martyrs-canadiens.ca prenez note que lors de la transcription il est possible que des erreurs se produisent. Le journal n'est pas un document officiel.

DOSSIER ET RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 4 mars 2019 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Poste # 3 vacant

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption procès-verbal de FÉVRIER ;
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrit à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer ;

6. Dépôt de la situation financière **Rapport 2 fois par année** juin et décembre.
7. Rapport des comités ;
 - 7.1 Dossier fibre optique rapport du comité
 - 7.2 Dossier Mada cotisation 2019
 - 7.3 Formation du comité consultatif en environnement
8. Administration ;
 - 8.1 Adoption du règlement d'emprunt # 280
 - 8.2 Demande au Camp Beauséjour pour hébergement en cas d'urgence
 - 8.3 Sécurité civile – demande d'aide financière – volet 2
 - 8.4 Offre de services Sogetel
 - 8.5 Lettre à la municipalité de Ham-Sud avis d'annexion
 - 8.6 Dépôt des déclarations pécuniaires des élus.
9. Aqueduc et égouts ;
 - 9.1 Emplacement de la citerne de Gaudreau durant l'été 2019
 - 9.2 Acceptation du rapport annuel 2018 du réseau d'égout sanitaire.
10. Sécurité publique ;
 - 10.1 Signature de l'entente avec la croix rouge
11. Voirie ;
 - 11.1 Rapport de l'inspecteur remis aux élus
 - 11.2 Calcium
12. Urbanisme et environnement ;
 - 12.1 Lettre Jean-Charles Pelland
13. Loisirs et culture ;
 - 13.2 Cabane à sucre le 13 avril
14. Affaires diverses ;
 - 14.1 Liste de la correspondance ;
 - 14.2 VARIA
 - a) Demande a poste Canada pour obtenir une grosse boîte pour poster les paquets.
 - b) Calendrier 2019 Remorque Radar Projet
 - c) Demande de l'Association du Lac Coulombe
 - d) Arbres et composte
15. Période de questions ;
16. Levée de la séance.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE FÉVRIER 2019.**

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 février 2019. Le document a été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et dont ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de février. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 2 749.00 \$
Salaire DG : 2 293.68 \$
DAS mensuel : 4 031.10 \$
Téléphones : 243.94 \$
Bell mobilité 53.99 \$

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **68 906.76 \$** a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

| | |
|--|-----------------|
| *****ANNULÉ***** Croix-Rouge 2019 | (150.00) |
| Société Canadienne des postes (Bla Bla) | 29.56 |
| Receveur Général du Canada (DAS) | 32.84 |
| Ministre du Revenu du Québec (DAS) | 268.68 |
| Receveur Général du Canada (DAS) | 1 098.69 |
| Ministre du Revenu du Québec (DAS) | 2 630.89 |
| Société Canadienne des postes (timbres) | 160.63 |
| Société Canadienne des postes (Xpresspost) | 20.90 |
| Société Canadienne des postes (lettres recommandées) | 38.51 |
| Ministre du Revenu du Québec (CNT) | 99.57 |
| Les Constructions Léo Barolet (rampe) | 21 584.38 |

| | |
|---|---------------------|
| SIUCQ de la MRC d'Arthabaska (contribution) | 317.90 |
| André Henri, maire | 900.00 |
| Michel Prince, conseiller | 369.80 |
| Christine Marchand, conseillère | 369.80 |
| Claude Caron, conseiller | 369.80 |
| Jonatan Roux, conseiller | 369.80 |
| Gilles Gosselin, conseiller | 369.80 |
| Bell Mobilité inc. (février) | 53.99 |
| Buropro (février) | 727.32 |
| La Capitale (mars) | 914.78 |
| Desroches Groupe Pétrolier (janv.) | 1 653.33 |
| Épicerie du Coin (fév.) | 227.05 |
| Entretien Général Lemay (4e vers. déneigement, travaux) | 2 873.88 |
| Excavation Marquis Tardif inc. (4 vers. déneigement) | 16 149.83 |
| Gesterra (janvier & février) | 4 845.65 |
| Eurofins Environex (fév.) | 167.86 |
| Hydro-Québec (éclairage public / janv.) | 254.28 |
| Sogetel (mars) | 243.94 |
| Vivaco Groupe Coopératif (février) | 56.71 |
| Auclair Drolet arpenteurs-géomètres (annexion) | 1 264.73 |
| Carl Lefebvre arpenteur-géomètre (rencontre) | 431.16 |
| CRSBP (formations - biblio) | 45.99 |
| Librairie Renaud-Bray (livre - biblio) | 26.20 |
| MRC d'Arthabaska (formulaires) | 225.00 |
| Les Pompes Garand inc. (réparations - aqueduc) | 2 715.92 |
| Solutions Zen Média (site Web) | 15.33 |
| Carrefour Action Municipale & Famille (adhésion) | 44.27 |
| Total du salaire de la D.G. : | 2 293.68 |
| Total des salaires & déplacements : | 4 794.31 |
| TOTAL : | 68 906.76 \$ |

6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ;

7. RAPPORT DES COMITÉS ;

7.1 DOSSIER FIBRE OPTIQUE RAPPORT DU COMITE

Monsieur Gilles Gosselin fait mention qu'il y a du nouveau au projet de fibre optique. A cette encontre il y a été mentionné qu'il y aurait possibilités que

des subventions soient remises directement aux compagnies de distribution de ce service. Pour le moment le dossier est en attente d'information.

7.2 DOSSIER MADA COTISATION 2019

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le montant de 44.27\$ soit payé pour la cotisation annuel pour l'adhésion au Carrefour Action Municipale & Famille 2019.

7.3 FORMATION DU COMITE CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le comité consultatif en environnement est composé des personnes suivantes : Claude Caron, Jonatan Roux, Gilles Gosselin, Jean-Charles Pelland, Jasmin Houle et Giorgio Uehlinger.

8. ADMINISTRATION

8.1 ADOPTION DU REGLEMENT D'EMPRUNT # 280

Municipalité Saints-Martyrs-Canadiens

Règlement numéro 280 décrétant une dépense de 404 000.00\$ et un emprunt de 404 000.00 \$ pour construction d'un réseau pluvial sur une partie des rues Principale, Village, Église incluant la réparation de regard et pose d'asphalte sur les rues concernées.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 8 octobre 2018 et que le projet de règlement a été déposé le 4 mars 2019;

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de construction d'un réseau pluvial sur une partie des rues Principale, Village, Église incluant la réparation de regard et pose d'asphalte sur les rues concernées. Selon les plans et devis préparés par la firme EXP, portant les numéros VIC-00247050-A0, en date du 2018-08-29, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par EXP, en date du 2018-08-24, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 404 000.00 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 404 000.00 \$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

8.2 DEMANDE AU CAMP BEAUSEJOUR POUR HEBERGEMENT EN CAS D'URGENCE

Attendu que la municipalité procède présentement à la préparation de son plan d'Urgence tel que le demande la Loi.

Attendu que pour réaliser notre plan il est important nous ayons une entente avec le Camp Beauséjour puisque le Camp Beauséjour possède les équipements nécessaires pour l'hébergement et la préparation des repas ce qui répondra à nos besoins.

Attendu que la municipalité s'engage à rembourser les frais encourus pour les dépenses comme il sera stipulé dans l'entente.

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Qu'une demande pour obtenir une entente de services avec le Camp Beauséjour soit remis aux dirigeants pour approbation.

8.3 SECURITE CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – VOLET 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10,000\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12,000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2,000\$;

QUE la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Notre-Dame-de-Ham, du Canton de Ham-Nord, St-Adrien-de-Ham et St-Fortunat pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2,000\$ prévue au programme dans ce cas ;

QUE la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens autorise Mme Thérèse Lemay, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

8.4 OFFRE DE SERVICES SOGETEL

Une offre de Sogetel nous a été présentée pour l'augmentation de la capacité de la fibre optique et remplacement des appareils téléphonique. Le dossier est à l'étude manque d'information.

8.5 LETTRE A LA MUNICIPALITE DE HAM-SUD AVIS D'ANNEXION

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens avise la Municipalité de Ham-Sud qu'un avis de motion a été donné pour l'annexion du chemin Dupuis à la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

8.6 DEPOT DES DECLARATIONS PECUNIAIRES DES ELUS.

Les déclarations pécuniaires de chaque élu ont été déposés à la séance du conseil du 4 mars 2019.

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

9.1 EMPLACEMENT DE LA CITERNE DE GAUDREAU DURANT L'ETE 2019

Pour répondre à la demande de Gesterra demandant un autre endroit pour le stationnement du camion-citerne lors de la vidange des fosses pendant la période estivale. Nous allons vérifier avec le propriétaire voisin du site.

9.2 ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU RESEAU D'EGOUT SANITAIRE.

Attendu que le rapport a été présenté aux élus par M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal et responsable du réseau sanitaire.

Attendu que M. Ramsay donne les explications aux élus et répond à certaines interrogations des membres du conseil.

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les membres du conseil acceptent le rapport suivant les explications et recommandations de M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal et responsable du réseau sanitaire.

10. SECURITE PUBLIQUE ;

10.1 SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX ROUGE

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'entente avec la croix rouge soit renouvelée et signée.

11. VOIRIE ;

11.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR REMIS AUX ELUS

Les membres du conseil ont rencontré l'inspecteur durant l'atelier de travail pour discuter des sujets qui concerne ses dossiers.

11.2 ACHAT DE L'ABAT POUSSIÈRE

Attendu qu'après vérification du tarif chez Somavrac au coût de 0.32\$ du litre l'achat prévu pour l'été 2019 est de 45 000 litres.

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'abat poussière soit acheté chez Somavrac au coût de 0.32\$ du litre pour un total de 45 000 litres.

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;

12.1 LETTRE DE M. JEAN-CHARLES PELLAND DEMANDANT L'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité appui la demande de subvention présenté par M. Jean-Charles Pelland au nom de l'A.R.L.N.

Que la lettre d'appuie soit vérifiée par Claude Caron conseiller.

13. LOISIRS ET CULTURE ;

13.1 CABANE A SUCRE 13 AVRIL A MIDI

Rappel diner de cabane samedi le 13 avril à midi. Réservation obligatoire pour le 8 avril.

14. AFFAIRES DIVERSES ;

14.1 LISTE DE LA CORRESPONDANCE ;

1. Lettre de la famille Dupuis
2. Municipalité de Tingwick Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu au Québec
3. J.U Houle confirme que la compagnie T.G.C Inc accorde un contrat d'achat a J.U Houle pour fournir des matériaux et fournitures pour réaliser les travaux de réfection du réseau pluvial et des regards pour un montant de 60 000. \$
4. Ministère de l'environnement programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux
5. Polyvalente de Disraeli levée de fonds de la jeunesse secondaire
6. À Notre Santé demande d'autorisation pour mentionner le nom du Comité des fêtes au rapport annuel de la Fondation a Notre Santé.
7. Carrefour d'entraide Bénévole des Bois Francs concours mordu du bénévolat
8. Service d'aide conseil en rénovation patrimoniale
9. Analyse des taux taxes des municipalités de la MRC d'Arthabaska.

15 VARIA

A) DEMANDE A POSTE CANADA D'OBTENIR UNE BOITE POUR POSTER LES COLIS ET GARNDES ENVELOPPES.

Attendu que la municipalité doit se déplacer à Ham-Nord, soit une distance de 13km lorsqu'elle doit poster de grandes enveloppes ou des paquets.

Attendu que d'autres municipalités voisines possèdent déjà cette boîte.

En conséquence il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Qu'une demande soit présentée à Poste Canada pour obtenir une grosse boîte pour effectuer les envoi de grande enveloppes et colis par-là poste

B) REMORQUE RADARD DISPONIBLE

La MRC d'Arthabaska nous offre la remorque radar au mois de septembre 2019.

Les membres du conseil sont unanimes pour répondre que septembre nous ne percevons pas la nécessité il est trop tard.

C) DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU LAC COULOMBE.

La demande a été unanimement refusé d'utiliser le site de la municipalité. Les membres du conseil suggèrent aux représentants du Lac Coulombe d'ouvrir un Facebook ce n'est pas dispendieux et sa pourrait très bien répondre à leurs besoins.

D) ARBRES ET COMPOSTE

Sur proposition il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que nous réservions 500 arbres plus un voyage de composte pour le printemps 2019. Les frais de déplacement sont également autorisés pour aller chercher les arbres.

16. Période de questions :

17. Levée de la séance.

Proposé par Claude Caron à 19h50

Procès-verbal d'une assemblée extraordinaire convoquée, tel que la Loi le stipule, chaque membre du Conseil confirme avoir reçu sa convocation. L'assemblée spéciale tenue lundi le 18 mars 2019, à 13h, à la salle municipale des Saints- Martyrs- Canadiens.

Présences :

Mme Christine Marchand, M, Laurent Garneau, M. Claude Caron, M. Gilles Gosselin

Absents : Michel Prince et M. Jonatan Roux

M. André Henri, maire préside ladite assemblée. Mme Thérèse Lemay, directrice générale est aussi présente.

1. Ouverture de la séance
2. Entériner toutes les résolutions du mois janvier 2019,
3. Entériner toutes les résolutions du mois février 2019
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée
- 6.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2019-03-042 ENTÉRINER TOUTES LES RÉOLUTIONS DU MOIS JANVIER 2019,

ATTENDU QU'après lecture détaillée des résolutions préalablement adopté le 14 janvier 2019 et portant les numéros et titres suivants :

- 2019-01-001 Adoption de l'ordre du jour
- 2019-01-002 Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2018
- 2019-01-003 Adoption des comptes à payer
- 2019-01-004 Demande projet étudiant
- 2019-01-005 Embauche du comptable M. Serge Leblanc, pour l'année 2019 au coût de 3 390.00\$ plus taxes
- 2019-01-006 Budget de 7 000. \$ pour l'élection du 3 mars 2019
- 2019-01-007 Embauche de Me Sylvain Beauregard
- 2019-01-008 Renouvellement de l'entente annuel avec la croix rouge et le Paiement.
- 2019-01-009 Résolution pour le renouvellement de l'Adhésion à Rouli-Bus Inc pour l'année 2019
- 2019-01-009A Demande de subvention pour le réseau de voirie municipal
- 2019-01-009B Remise à notre compagnie d'assurance les deux lettres de mise en demeure de M. Réal Tremblay
- 2019-01-010 Demande au fond Arthabaskien
- 2019-01-011 Paiement de l'entente avec Victoriaville
- 2019-01-012 Paiement de l'entente avec le Camp Beauséjour
- 2019-01-013 Autorisation de payer les cotisations ADMQ, COMBECQ, FQM COPERNIC, PG SOLUTION, QUÉBEC MUNICIPAL.
- 2019-01-013A Paiement des travaux de la rampe de 90% des coûts 10% à la fin Complète des travaux.

En conséquence : il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que toutes les résolutions décrites ci-haut soient entérinées conformément à la Loi et elles sont par la présente, conforme.

2019-03-044 ENTÉRINER TOUTES LES RÉOLUTIONS DU MOIS FÉVRIER 2019

ATTENDU QU'après lecture détaillée des résolutions préalablement adopté le 4 février 2019 et portant les numéros et tires suivants :

- 2019-02-014 Adoption de l'ordre du jour
- 2019-02-015 Adoption du procès-verbal du mois de janvier 2019
- 2019-02-016 Adoption des comptes à payer
- 2019-02-017 Autorisation de vente pour défaut de paiement taxes transmission de la liste des propriétés à la MRC D'Arthabaska
- 2019-02-018 Formation pour la DG le 19 mars à Drummondville au coût de 316.00\$
- 2019-02-019 Résolution pour autoriser la Ville de Disraeli à procéder à la vente d'une partie du site d'enfouissement Disraeli
- 2019-02-020 Prolongation pour les candidatures sur comité en environnement
- 2019-02-021 Cabane à sucre 13 avril à midi
- 2019-02-022 Rencontre avec Gesterra le 20 février
- 2019-02-023 Renonciation à la période de 30 jours au dossier de la Carrière Saints-Martyrs.
- 2019-02-024 Demande de citoyen au Lac Coulombe
- 2019-02-025 Avis de motion annexion d'une partie du territoire de St-Joseph-de- Ham-Sud à la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

En conséquence : il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que toutes les résolutions décrites ci-haut soient entérinées conformément à la Loi et elles sont par la présente, conforme.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée proposée à 13h25, par Laurent Garneau



MESSAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DU NOUVEAU À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu une belle collection de romans et de DVD qui sont disponibles en prêts à la bibliothèque.

Prenez note qu'aucun frais d'adhésion est requis pour être membre à la bibliothèque. Les prêts de livres sont gratuits lorsque vous êtes membre venez en profiter.

Les non membres, inscrivez-vous et les prêts de livres et de DVD seront accessibles pour vous.

Nos heures d'ouverture, le dimanche de 10 h à 12 h jusqu'au 15 mai 2019.

Bonne lecture et bon visionnement.

Juliette St-Amand Coordonnatrice

**NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES
POUR PLUS D'INFORMATION COMMUNIQUEZ AVEC LA
COORDONNATRICE JULIETTE ST-AMAND**

NOUVEAU

UN FEUILLET EST INCLUS AU BLA BLA

**FAISANT MENTION DES NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE
GRATUIT.**

**PRENEZ NOTE QUE LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE
DIMANCHE DE PÂQUES (21 AVRIL 2019)**



MISE EN GARDE – Arnaque au compte bancaire (JEUNES)

On vous offre une « solution facile » pour gagner de l'argent?

Faites preuve de prudence et de vigilance : l'argent facile, ça peut devenir compliqué.

La Division des enquêtes sur les crimes économiques de la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les jeunes et leurs parents contre un stratagème où un fraudeur initie un contact avec sa jeune victime sur les médias sociaux, afin de lui faire miroiter la possibilité de gagner un montant d'argent très facilement.

Le fraudeur :

- explique à la victime qu'elle n'a qu'à lui « prêter son compte bancaire » en vue d'une transaction et ce, en échange d'une compensation financière.
- convainc la victime de lui transmettre ses informations bancaires, ses coordonnées personnelles et de lui remettre sa carte de débit.
- procède à un dépôt au compte de la victime (ex. virement ou photo de chèque).
- se rend au domicile de la victime pour récupérer sa carte de débit et tenter un retrait au guichet automatique.

Lorsque le retrait s'avère infructueux, la victime reçoit des menaces du fraudeur.

Un jeune qui participe à cette fraude verra son dossier entaché auprès de l'institution financière pour usage frauduleux d'un compte bancaire.

La Sûreté du Québec réitère l'importance de se méfier de toute « offre facile » pour gagner de l'argent. Soyez vigilant, c'est une arnaque.

- Ne prêtez jamais votre carte de débit ni ne divulguez vos informations bancaires (NIP).

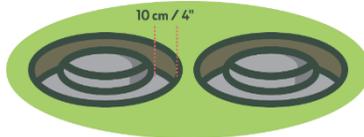
POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- ❖ Service de police local ou Sûreté du Québec : 911
*Municipalités non desservies par le 911: composer le 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- ❖ Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501

Programme de vidange de fosses septiques dans la MRC d'Arthabaska Dégagement des couvercles



La semaine avant votre vidange, tous les couvercles doivent être dégagés :



- ✓ Retirez la terre, la tourbe et
- ✓ tout autre objet se retrouvant autour ou sur les couvercles;
- ✓ Excavez la terre et la tourbe d'au moins 10cm (4pouces) tout autour des couvercles;
- ✓ Si vos couvercles sont situés sous une galerie, effectuez une trappe d'accès sur le dessus de la structure.

En hiver vous devez aussi assurer ces opérations :

Pelletez les couvercles en excavant d'au moins 10cm (4pouces) la neige et la terre tout autour;

Pelletez un chemin d'accès vers la fosse pour l'opérateur;

Assurez-vous que les couvercles soient dégagés pour toute la semaine prévue (en cas de tempête de neige, pelletez à nouveau les couvercles et le chemin d'accès);

Ouvrez légèrement les couvercles et apposez un petit bâton afin d'éviter que les couvercles ne gèlent en place

UN
PROGRAMME
DE LA



Plus d'informations sur le programme au <https://www.gesterra.ca/fosses>

CALENDRIER DES VIDANGES SUPPLÉMENTAIRES 2019

S'adresse uniquement aux citoyens ayant besoin de plus d'une vidange tous les deux ans

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire et doit être faite au plus tard 6 jours avant la semaine de vidange.

• En ligne sur fossas.arthabaska.ca

• Par téléphone en communiquant avec votre municipalité

Ne vous inscrire pas à un certain nombre de vidanges supplémentaires pour éviter de payer le double des vidanges. Les citoyens qui effectuent des vidanges en plus de leur vidange annuelle, à l'exception de la vidange de leur propriété, sont facturés à la semaine.

Madlington 819-367-2277
Daveluyville 819-367-3267
Saint-Louis-de-Blondiford 819-364-7007
Saint-Rosaire 819-352-6756
Saint-Valère 819-353-2450
Saint-Samuel 819-353-1242
Sainte-Clotilde-de-Horton 819-356-5344
Sainte-Séraphine 819-356-3200
Sainte-Élizabeth-de-Warwick 819-354-6162

Saints-Martyrs-Canadiens 819-344-5127
Ham-Nord 819-344-2474
Saint-Christophe-d'Arthabaska 819-372-9031
Chesterville 819-382-2050
Notre-Dame-de-Ham 819-344-5606
Kingsway Falls 819-363-3600
Warwick 819-354-4300
Saint-Albert 819-353-3300

Vicquemille 819-352-5277
Saint-Verbert d'Arthabaska 819-369-9766
Sainte-Hélène-de-Chester 819-382-2510
Tingwick 819-354-4324
Saint-Rémède-Tingwick 819-354-2777

Services offerts à toutes les municipalités
 toute saison

| JANVIER | FÉVRIER | MARS |
|--|--|--|
| L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 |
| AVRIL | MAI | JUIN |
| L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 |
| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE |
| L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 |
| OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
| L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 | L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 |

Message Centre prévention Suicide Arthabaska-Érable

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Vous pensez au suicide ?

Vous êtes inquiet pour une
personne de votre entourage ?

Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!



24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE

819 362-8581

MRC D'ARTHABASKA

819 751-2205

PARTOUT AU QUÉBEC

1 866 APPELLE
(1 866 277-3553)

www.cpsae.ca

Avis à tous les citoyens de Ham-Nord et des environs

Ouverture d'un CLSC pour des soins courants à Ham-Nord
au 285, 1^{re} avenue (à même l'édifice de la Caisse Desjardins)
dès le 7 février 2018

Présence d'une infirmière sur place
le mercredi entre 8 h 30 et 15 h 30

Sur rendez-vous seulement

- Injection de médication
- Traitement de blessures mineures
- Soins de plaies
- Retrait de points de sutures et agrafes
- Lavage d'oreilles
- Enseignement à l'auto-administration de médication
- Etc.

**Pour obtenir un
rendez-vous**
avec ou sans prescription :

819 357-2030
poste 2971



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec

AVIS IMPORTANT AUX CITOYENS

SAMEDI LE 18 MAI JOURNÉE IMPORTANTE A INSCRIRE A VOTRE AGENDA



DISTRIBUTION DE PETITS ARBRES GRATUIT



DISTRIBUTION DU COMPOSTE GRATUIT



**COLLECTE DE VIEUX PNEUS
SAMEDI LE 18 MAI 2019
SEULEMENT**



La postière nous demande d'aviser les citoyens que les clés pour la collecte des gros colis déposés dans boîtes aux lettres.

Vous devez remettre la clé dans la case pour poster les lettres.

Merci de votre collaboration



**Cantine/ Restaurant &
Dépanneur.
POUR PLUS
D'INFORMATION,
TÉLÉPHONE :
819-464-2899**

Un souper au méchoui bœuf et porc est servi à tous le 1er samedi du mois. Vous devez réserver obligatoirement. Téléphone 819-464-2899

Menu du vendredi midi pour le mois AVRIL :



Vendredi 5 avril Burger spécial Pet avec viande méchoui.

Samedi 6 avril souper Méchoui sur réservation



Vendredi 12 avril Pain de viande



Vendredi 19 avril Smooth meat avec frites



Vendredi 28 avril Cotelettes de porc

ACTIVITÉS A VENIR



**PRENEZ NOTE QUE LE
CONCOURS DE PHOTOS SERA DE
RETOUR À L'AUTOMNE
NOUS VOUS DEMANDONS DE
VOUS PRÉPARER.**



**A METTRE A VOTRE
AGENDA LA DATE
DU 24 AOÛT 2019 LE
RETOUR DE LA
TRAVERSÉE DU LAC
NICOLET.**

**Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la
surveillance au jeu gonflable pour enfants.**



**Le 23 juin fête Nationale sous le thème
Un monde de traditions.**

**Dans le cadre de cette fête se fera
également le lancement de la politique famille MADA.**

Mots cachés

Cabane à sucre



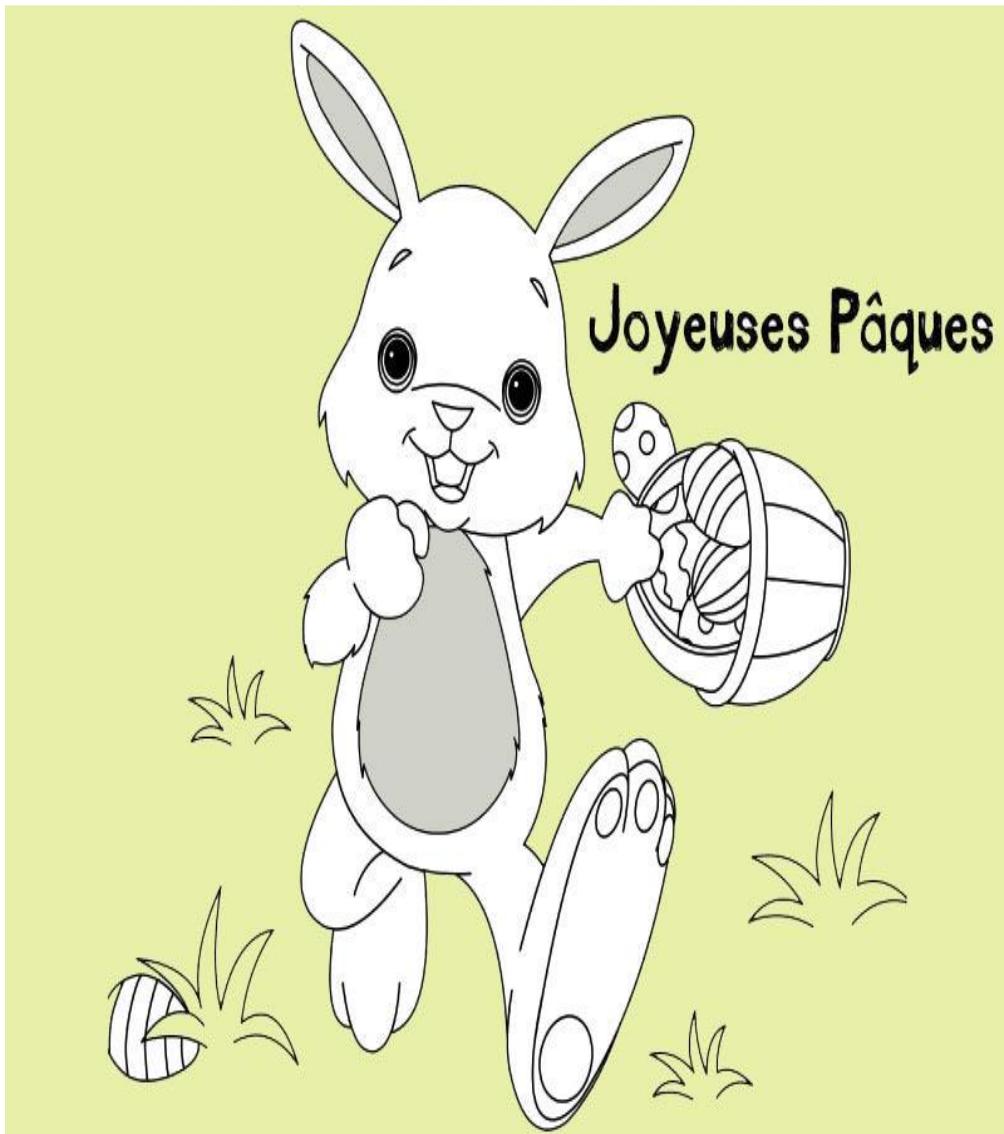
P Y C E É D H Z N U V A O E R A L
L J A X R T E I E Y I A Y A F M U
O W B R A T I U I Q X K U J C M Y
F E A S B E X R G G L K Q W O M W
P K N Z L E G N E U Y D R H Z W U
S R E J E E A Y T X R U R I G M A
C E I X U B E É R A B L I È R E A
O A A N M N H J N M A Z T I B D U
H S N U T C O Q X Q Y P O N W M O
C È X N Y E L Q K Y T V F U I W M
O V Z Z E J M Y Z L I O S S I N E
E E E J Q I N P D E L N N L H Y M
Q A F A A X S C S V T Y D K E X M
N M U Y M M G D S E H E E K U S C
S U C R E O B F N S D I F M O D A
S I R O P G E O L F K O D R F U X
B E U R R E V G N I N J U V H B U

cabane
tire
canne
eau
sève

printemps
seau
sucre
sirop
érablière

jambon
érable
neige
beurre

CONCOURS DE DESSIN À COLORIER



LES ENFANTS QUI DÉSIRENT PARTICIPER A CE CONCOURS VEUILLEZ COLORER CE DESSIN ET LE REMETTRE À LA MUNICIPALITÉ POUR LE 18 AVRIL À 16H UN CHOCOLAT DE PÂQUES SERA REMIS AU GAGNANT PARMIS LES PARTICIPATIONS REÇUES. Ne pas oublier d'inscrire votre nom et numéro de téléphone.

PUBLICITÉ

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CONSTRUCTION GÉRALD JUTRAS (RBQ 5671-9313-01)
Téléphone : 819-552-2044

CARRIÈRE SAINTS-MARTYRS ERG
Tel : 819-344-5213

ÉBÉNISTERIE C. SAINT-LAURENT INC.
TEL : 819-740-9283

ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)
TEL: 819-352-0226

ÉPICERIE DU COIN
TÉLÉPHONE 819-464-2899

Juliette St-Amand
(Vitrail, tissage, tricot)
117, chemin du Lac Nicolet
Saints-Martyrs-Canadiens
(819) 344-5589

Érablière Re Pau
118, chemin du Lac Nicolet
Sts-Martyrs-Canadiens QC
(819) 344-5589



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) J0A 1M0
819 358-3950

QUÉBEC

C.P. 57024
G1E 7G3
418 660-4751

GROUPEDGP.COM

Joyeuses Pâques



Harmony